



# Appel à participation et Règlement du concours Aérofilm'22

---

## 1 – ORGANISATEURS DU CONCOURS

La Cité des Sciences à Tunis, organise les Journées Internationales de l'Aéronautique, le 21 et le 22 Décembre 2022, et ce, en collaboration avec l'Association Tunisienne de l'Aéronautique ATA.

## 2 – OBJETS DU CONCOURS

- Ce concours s'inscrit dans le cadre des Journées Internationales de l'Aéronautique, le 21 et le 22 Décembre 2022
- L'objectif du concours est de faire acquérir une meilleure connaissance et ouverture sur le domaine de l'aéronautique, le créateur est responsable du contenu de sa création, que ce soit au niveau de ce qui se voit et/ou de ce qui se dit.

## 3 – CONTENU DES VIDEOS

- Les vidéos auront pour thème «l'aéronautique». Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.
- La vidéo ne doit pas dépasser 10 minutes.
- Les participants doivent créer une vidéo explicative d'un phénomène, d'une nouvelle ou d'un fait relié aux thèmes de l'aéronautique.
- La forme de la vidéo est libre. Vous pouvez faire des expériences, des animations, des documentaires, de la poésie etc.... soyez créatifs !
- Votre vidéo doit s'adresser à une personne qui ne connaît pas encore le sujet que vous abordez.
- Toutes les sources doivent être listées dans le document accompagnant la vidéo.
- La CST ne prend pas la responsabilité des contenus qui ne sont pas libres de droits (musique, photos ou vidéos).
- Chaque équipe doit donner un titre à la vidéo.

#### **4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Le concours est ouvert à toutes et à tous.
- Chaque équipe ne peut proposer qu'une seule vidéo.
- Les participants doivent Remplir le formulaire de soumission disponible sur les pages Facebook de la Cité des Sciences à Tunis ou celle de l'Association Tunisienne de l'Aéronautique (ATA) [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScAyXVU9aZq06Zv-xTU7gLCX2JtY2T67z4Lz1AaRqbzY7jV4g/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScAyXVU9aZq06Zv-xTU7gLCX2JtY2T67z4Lz1AaRqbzY7jV4g/viewform?usp=pp_url) avant le 15 décembre 2022 à 23h59 heures et envoyer leur contribution avant cette date au bureau d'ordre de la Cité des Sciences à Tunis ou par mail à l'adresse mail: [medina.sciences@cst.rnu.tn](mailto:medina.sciences@cst.rnu.tn)
- Toutes les vidéos en lien avec l'aéronautique sont éligibles. Le jury appréciera particulièrement les vidéos qui mettent en avant un ou plusieurs des points suivants :
  1. - Prise de parole
  2. - Originalité et créativité
  3. - Véracité de l'information
  4. - Qualité de l'image et du son
  5. - La qualité des sources choisies

Le jury annoncera les lauréats le jeudi 22 décembre 2022.

#### **5 – ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS**

- Les participants certifient que la vidéo est originale et ne constitue pas une violation des droits de la propriété intellectuelle. A défaut, les participants seront disqualifiés.
- Chaque équipe doit indiquer les sources dans un document à envoyer avec la vidéo.

#### **6 – ENGAGEMENT DES ORGANISATEURS**

La Cité des sciences à Tunis s'engage à ne pas utiliser les données et les productions des participants à des fins commerciales.